
71^e session de l'Assemblée générale
6^e commission

Point 75 de l'ordre du jour

Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
Criminal accountability of United Nations officials and experts on mission

New York, le 7 octobre 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétaire général pour son Rapport sur la Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies et salue son engagement dans la lutte contre l'impunité à tous les niveaux.

Nous tenons d'abord à rendre hommage aux milliers de personnes qui, chaque jour, remplissent leur mandat au service des Nations Unies de manière impeccable, faisant preuve d'un grand professionnalisme et d'un engagement sans faille. C'est pour préserver la qualité et l'intégrité de leur travail que nous devons nous assurer que ceux qui commettent des crimes soient poursuivis et que nous devons mener une action résolue pour éviter que de tels crimes ne se répètent.

Monsieur le Président,

Pour la première fois cette année, le rapport du Secrétaire général comporte une annexe sur les informations reçues des Etats au sujet des allégations de crimes qui leur ont été renvoyées depuis 2007. Ce document met en évidence le

4. Enfin, les Etats membres ont un rôle déterminant à jouer. En effet, la lutte contre l'impunité des crimes commis par le personnel des Nations Unies ne pourra pas avancer sans un engagement actif des Etats, qui ont le devoir de faire toute la lumière sur les cas dont ils ont connaissance et de renseigner le Secrétaire général sur ce qu'ils ont entrepris. La résolution devrait cette année appeler explicitement les Etats membres à rapporter sur l'avancement des enquêtes, des poursuites et des mesures disciplinaires dans leur juridiction, y compris sur les cas des années précédentes, et à

informer sur les mesures prises pour éviter que de tels actes ne se reproduisent. Cet effort ne devrait pas concerner que l'Etat de nationalité de la personne visée par les allégations, mais également l'Etat sur le territoire duquel elle est découverte ou son Etat de résidence, ainsi que les Etats hôtes des missions de l'ONU ou les Etats hôtes des différentes entités de l'organisation.

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons de poursuivre les discussions sur ce thème avec le Secrétariat et avec les Etats membres, pour mieux comprendre les enjeux et disposer d'une information complète sur la manière dont les crimes commis par le personnel de l'ONU sont traités, afin de pouvoir déterminer ensemble les mesures qui doivent être prises. Si nous continuons d'être de l'avis qu'une convention

military personnel. It is now crucial that these measures are also applied to other types of crime, such as financial offences and to the UN's civilian personnel, not just within the Secretariat but also in the funds and programs. We therefore believe it is vitally important that procedures and mechanisms are established to make sure that all crimes committed by UN staff are dealt with consistently and professionally.

4. Finally, the member states have a key role to play. The fight against impunity towards crimes